



## Certificat individuel initial Opérateur

### Code RS 5653

Organisme certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

### Public

Utilisateurs de produits phytopharmaceutiques (exploitants agricoles, salariés agricoles, agents de collectivités territoriales)

### Prérequis et modalités d'accès

-Exercer une activité professionnelle en lien avec l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

-Admission après positionnement téléphonique et réception bulletin inscription

- Le stagiaire s'engage à réaliser sa demande de certificat sur [service-public.fr](http://service-public.fr), muni de son bordereau de score (remis à la fin de la formation).

- Accessible aux personnes en situation de handicap

### Durée

1 journée, soit 7 heures

### Financements et statuts

- Financement de la formation par VIVEA (exploitants agricoles) ou OCAPIAT (salariés agricoles) ou autres OPCO
- Prise en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF) du salarié
- Financement personnel : **20,00€ TTC de l'heure**
- Test seul : **100,00€ TTC**

### Objectifs de la formation

- Appliquer les traitements phytopharmaceutiques dans le respect des consignes données par le décideur.
- Obtenir le certificat individuel « Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques, catégorie Opérateurs »

### Contenu

- Réglementation et sécurité environnementale
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public
- Réduction de l'usage - Méthodes alternatives
- Vérification des connaissances par test individuel

### Compétences visées

Acquisition des compétences techniques et environnementales afin de diminuer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

### Modalités d'évaluation

Tests QCM collectifs en cours de formation

Tests QCM en fin de formation (un score de 12/20 est attendu pour valider la certification).

### Certification délivrée

A l'issue de cette formation, remise d'une attestation de formation permettant d'effectuer les démarches sur [service-public.fr](http://service-public.fr) pour l'obtention du **Certificat individuel " - UTILISATION A TITRE PROFESSIONNEL DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES - OPÉRATEURS"**

### Responsable de formation

Serge MINVIELLE

